

DIALOGUE

La lettre d'information de DIAL

Numéro 39

Octobre 2014

Editorial

IRD
Institut de recherche
pour le développement

DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS



DIALOGUE
est une publication
semestrielle de DIAL
éditée à 1.500 exemplaires
en français et en anglais.

Formule d'abonnement
gratuit disponible sur notre site
www.dial.prd.fr

Directeur de publication :
Michel Laurent
Rédacteurs en chef :
Florence Gubert
Philippe De Vreyer
Mise en page :
Coryne Ajavon
Danielle Delmas
Conception graphique :
www.iAntal.com

N°ISSN : 3451-7761
UMR DIAL 225
Institut de Recherche pour le
Développement
Université Paris-Dauphine

D I A L
Développement Institutions & Mondialisation

Au moment où dans beaucoup de pays membres de l'Union Européenne (UE), de plus en plus nombreux sont ceux qui doutent des bénéfices de l'intégration économique entamée au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'article d'Anda David et de Mohamed Ali Marouani qui suit cet éditorial nous rappelle opportunément que, pour beaucoup de pays qui n'appartiennent pas à l'UE, l'expérience européenne demeure un modèle d'intégration régionale. Force est de reconnaître que si les effets théoriques de l'intégration sont incontestablement positifs, du fait de la plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources que permettrait la libre circulation des capitaux et des hommes, très peu d'études statistiques permettent d'établir que l'appartenance à l'UE conduit effectivement aux bénéfices attendus. Cette situation paradoxale résulte très probablement du fait qu'il n'existe pas de situation contrefactuelle à laquelle il est possible de comparer les économies de l'UE. Idéalement, il faudrait pouvoir revenir en arrière, ne pas procéder à l'intégration européenne, attendre un peu de plus de 50 années et comparer la situation hypothétique obtenue avec celle aujourd'hui observée. On saurait alors si oui ou non l'intégration européenne a conduit aux résultats escomptés. Puisqu'un tel exercice n'est évidemment pas possible, la science économique doit recourir à d'autres méthodes d'investigation pour contourner l'obstacle. L'une d'entre-elles consiste à construire des maquettes de l'économie à même de reproduire de façon aussi fidèle que possible la réalité, puis de modifier certains paramètres, représentatifs de la politique des autorités publiques (comme les taux d'imposition par exemple) ou de l'environnement (comme les droits de douane dans les pays étrangers), pour en examiner l'impact sur l'économie simulée. C'est à ce type de méthode que David et Marouani ont fait appel pour évaluer certains des effets attendus de l'intégration régionale, non pas en Europe, mais dans deux pays de la zone Maghreb-Machrek : la Jordanie et la Tunisie, pour lesquels ils simulent l'impact d'une libéralisation des flux migratoires à destination des pays de la zone.

Le thème de l'article rejoint celui de la troisième conférence internationale sur le développement organisée par DIAL au tout début du mois de juillet 2015 et dont on pourra trouver l'appel à communications à la fin de cette lettre. Le thème retenu cette année est celui des barrières au développement et plus spécifiquement des politiques à mettre en œuvre pour les contourner. Est également joint à cette lettre l'appel à communication pour la 13^{ème} édition de l'International Workshop on Pensions, Insurance and Savings co-organisée avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université de Harvard et qui se tiendra les 28 et 29 mai 2015. Nous espérons vous voir nombreux à ces deux événements !

Philippe De Vreyer & Florence Gubert

Intégration dans le monde arabe – quel rôle pour la mobilité du travail ?¹

Introduction

L'Union européenne a souvent été considérée par toutes les autres régions du monde comme un modèle d'intégration régionale. A l'origine, l'objectif de ses promoteurs était d'assurer une paix durable dans une région ayant été le théâtre de deux guerres mondiales. Pour ce faire, le premier instrument utilisé a été la mise en œuvre d'un accord de libre-échange sur le commerce des marchandises. D'abord limité à six pays (la France, l'ancienne RFA, l'Italie et les pays du Benelux), l'accord a été progressivement étendu au Royaume-Uni, au Danemark et à l'Irlande en 1973, à la Grèce en 1981, et enfin à l'Espagne et au Portugal en 1986. A l'image de ce qui s'est fait en Europe, la plupart des autres expériences d'intégration, dont celle des pays arabes, ont consisté en la mise en œuvre d'accords de libre échange des biens. Toutefois, la spécificité de l'UE est qu'elle est principalement composée de pays industrialisés au sein desquels le commerce intra-industries joue un rôle majeur. La région arabe est constituée d'un côté de pays producteurs de pétrole (principalement dans le Golfe) et, de l'autre côté, de pays relativement similaires entre eux au plan de leurs dotations (Jordanie, Maroc, Tunisie) et dont la stratégie d'industrialisation repose sur la sous-traitance pour les industries des pays développés. En outre, la plupart des économies de la région sont fortement dépendantes des importations de biens de consommation en provenance des pays développés et des économies émergentes telles que la Chine. Il en résulte que contrairement aux pays européens, les complémentarités dans le commerce des marchandises peuvent difficilement être considérées comme le principal moteur de l'intégration dans la région, même si la croissance des échanges commerciaux pourrait favoriser les industries en plein essor en augmentant la taille du marché.

Le secteur des services semble avoir un potentiel bien plus élevé, comme en témoigne le succès de certains acteurs régionaux dans les secteurs des télécommunications et de l'immobilier. Par ailleurs, il existe des complémentarités entre les pays qui disposent de beaucoup de capitaux et

ceux qui ont de la main d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, une mobilité accrue de la main d'œuvre pourrait engendrer un double bénéfice : elle pourrait contribuer à réduire le chômage tout en accélérant la croissance par le biais d'une utilisation plus efficace des ressources disponibles, particulièrement du capital humain. En effet, dans la mesure où certains pays ont une main d'œuvre abondante, alors que d'autres en importent, une plus grande coopération pour faciliter la mobilité du travail pourrait être bénéfique pour tous (Hoekman et Sekkat, 2009). Cependant, les gouvernements des pays concernés ont généralement beaucoup plus réfractaires à l'idée de faciliter la mobilité de la main d'œuvre qu'à celle d'encourager la mobilité des capitaux. En témoignent le nombre très important d'accords bilatéraux d'investissement et la réticence des pays à inclure des dispositions sur la mobilité du travail dans les accords commerciaux (Stephenson et Hufbauer, 2010). La mobilité des personnes à travers le commerce des services de type mode 4² pourrait également améliorer la croissance et l'emploi dans la région si les nombreux obstacles existants étaient supprimés. Les pays du Golfe ont déjà commencé à se diversifier de l'extraction du pétrole vers les services tels que les télécommunications, l'aéronautique, les industries portuaires et les sociétés immobilières. D'autres pays arabes sont dotés d'une main d'œuvre qualifiée qui peine à trouver un travail sur le marché local. Compte tenu de la proximité culturelle, ce type de mobilité devrait poser moins de problèmes que dans le cas d'une mobilité vers les pays occidentaux.

Le principal obstacle à l'intégration des pays arabes est d'ordre politique. La plupart des gouvernements arabes s'efforcent d'apparaître aux yeux du public comme étant très engagés dans la création d'une Union Arabe, compte tenu de la popularité de ce concept dans l'opinion. Cependant, les relations entre les pays arabes ne sont pas tant régies par un cadre institutionnel bien

¹ Sur la base du papier de référence réalisé pour le Arab-Human Development Report et des documents du travail produits suite au projet de recherche « Can labor-mobility enhance MENA employment ? Mode 4 versus Temporary Migration », financé par l'Economic Research Forum, nous présentons ici quelques éléments clés sur l'intégration des pays arabes et le rôle que pourrait jouer la mobilité du travail.

² L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) définit quatre modes de fourniture de services : 1) Mode 1 - la fourniture transfrontière ; 2) Mode 2 - la consommation à l'étranger ; 3) Mode 3 - la présence commerciale ; 4) Mode 4 - la présence de personnes physiques. Dans le cas de la mobilité de type Mode 4, les fournisseurs des services se déplacent sur une base contractuelle, alors que dans le cas de la migration temporaire, il s'agit d'une relation employeur-employé.

défini que par les agendas politiques des pays qui varient de manière discrétionnaire. Le succès de l'Union européenne, au moins dans les premières phases, n'était pas uniquement dû à la mise en place d'un marché commun, mais aussi au renforcement d'institutions communes. Le principe de la solidarité financière en tant que pilier de programmes communs comme la Politique Agricole Commune ou les fonds structurels pour les régions isolées, a également joué un rôle important dans le succès de ces politiques. Les gouvernements arabes refusent souvent tout transfert de souveraineté à un organisme régional qui pourrait gérer des projets communs.

Malgré le manque de maturité du projet d'intégration institutionnelle arabe, plusieurs éléments pratiques tels que la migration ou les grands acteurs régionaux de télécommunication (principalement émanant des entreprises du Golfe) en font une réalité. Les différents conflits dans la région ont également poussé de nombreux réfugiés d'un pays arabe à un autre. Par ailleurs, le commerce informel transfrontalier est un phénomène qui existe depuis longtemps et qui constitue une source essentielle de revenus pour de nombreuses régions frontalières.

Un aperçu de l'évolution de l'intégration régionale dans les pays arabes

L'intégration régionale arabe a été déclarée comme un objectif principal commun depuis les années 1950 et ceci s'est manifesté par une augmentation significative du nombre d'accords, principalement dans le commerce des biens. Toutefois, la mise en œuvre de ces accords est encore limitée et Chauffour (2011) souligne que l'intégration du monde arabe tient plus à la mobilité de la main d'œuvre et, dans une certaine mesure, aux liens d'infrastructure qu'au commerce et à l'investissement.

Du point de vue du commerce, malgré une légère augmentation des échanges intra-régionaux, le monde arabe est toujours l'un des moins intégrés du monde. Les exportations intra-régionales ne représentent qu'environ 5% du total des exportations de la région, alors que cette part atteint 13% pour les exportations intra-africaines et 25% pour la région de l'ANASE. Il en résulte que les pays arabes restent dépendants du commerce avec le monde extérieur.

Les exportations intra-arabes ont toutefois augmenté substantiellement au cours de la dernière décennie, se substituant progressivement aux exportations vers l'Europe, qui ont diminué au

même rythme. Avec un degré de diversification plus important que les exportations non-Arabes (qui concernent principalement les produits de l'industrie pétrochimique), les exportations arabes sont essentiellement des exportations de produits agricoles, surtout pour les pays du Machrek (ESCWA, 2014). La mise en œuvre du GAFTA (*Greater Arab Free Trade Area*) en 2005 a eu un impact positif, mais limité, surtout pour les pays du Maghreb. Selon les calculs de l'ESCWA (2014), le taux de croissance annuel moyen des exportations intra-régionales arabes est passé de 3,6% entre 2000-2004 à 4% entre 2005-2010 pour les pays du Maghreb, alors qu'il est passé de 1,5% à 16,8% pour les pays du Machrek. L'impact a été également moins important que prévu sur les exportations de produits agricoles du Maghreb vers les pays arabes, dont la part est passée de 4,1% à 6,5%.

Du point de vue de l'intégration des marchés financiers, on remarque que les investissements directs étrangers (IDE) sont encore relativement faibles en volume, sauf pour le pétrole et l'immobilier qui représentent un cinquième de tous les flux d'IDE dans la région. Par ailleurs, la confiance dans la région s'est détériorée en raison des tensions politiques et sociales en Egypte, de la guerre civile en Syrie et de la montée de l'insécurité dans les pays en développement exportateurs de pétrole de la région. Dans ce contexte, les flux d'IDE, qui avaient déjà commencé à diminuer avec la crise économique mondiale, ont poursuivi leur contraction avec l'aggravation du contexte économique et politique.

Cependant, comme le souligne la Banque mondiale (2013a), cette contraction n'a pas été uniforme dans tous les secteurs : elle a été la plus forte dans les secteurs échangeables (agriculture, industries manufacturières) tandis qu'elle a été à peine perceptible dans les secteurs intensifs en ressources naturelles et dans les secteurs non-échangeables. La conséquence a été l'abandon des activités dans les secteurs des biens échangeables qui sont celles qui créent des emplois.

Enfin, du point de vue de la migration, l'une des principales caractéristiques de la région est d'avoir à la fois des pays importateurs et des pays exportateurs de main d'œuvre. Dans le premier group figurent notamment les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) et la Libye tandis que dans le second se trouvent l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, et le Yémen. Certains pays sont à la fois pays d'immigration et d'émigration (Jordanie, Liban, Algérie). Pour des pays comme le Qatar, les Emirats arabes unis et le Koweït, les

migrants représentent plus de la moitié de la population et ce pourcentage atteint 86,5% au Qatar.

Une partie substantielle des flux de travailleurs migrants est donc intra-régionale, en provenance de l'Égypte, du Yémen et de la Jordanie notamment et à destination des pays exportateurs de pétrole. Cependant, les besoins croissants en main d'œuvre des pays du CCG sont loin d'avoir été comblés par les seuls migrants de la région au cours de la dernière décennie. Ils l'ont également été par des migrants en provenance d'Asie, dont la part dans les stocks de migrants a fortement augmenté pour atteindre plus de 50%. Ce changement dans la provenance des migrations vers les pays du Golfe a commencé au début des années 1980 et s'est accéléré depuis 2000.

La migration à la suite du Printemps Arabe

Les troubles engendrés par le Printemps Arabe ont provoqué une disparition temporaire des frontières dans les pays confrontés aux soulèvements sociaux. Fargues et Fandrich (2012) ont ainsi noté qu'entre janvier et septembre 2011, 42 807 personnes cherchant à entrer illégalement en Italie par la mer ont été comptabilisées, contre une moyenne inférieure à 19 000 au cours de la décennie précédente et respectivement moins de 10 000 et 5 000 en 2009 et 2010. Lorsque la guerre a commencé en Libye, en février 2011, les libyens et les travailleurs migrants ont commencé à fuir vers les pays voisins, notamment vers l'Égypte, la Tunisie, le Nigéria et le Tchad. Leur total se monte à un peu moins de 1 130 000, dont environ 423 000 étaient des Libyens. La seconde crise de réfugiés provoquée par le Printemps Arabe a commencé en Syrie au cours de l'été 2011 et a culminé en 2012.

Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), plus de 2 millions de réfugiés syriens ont fui le pays depuis le début du conflit en 2011. Les principaux pays d'accueil ont été le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Irak et l'Égypte. Bien que les réfugiés ne soient généralement pas pris en compte dans les dimensions de l'intégration régionale, l'impact de l'arrivée de réfugiés sur les marchés du travail des pays d'accueil, et les efforts de solidarité et de soutien que les pays impliqués doivent déployer les uns vis-à-vis des autres justifierait qu'ils soient au moins mentionnés lors d'une analyse de l'intégration régionale.

La Banque mondiale (2013b) a estimé que le conflit syrien pourrait avoir un fort impact négatif

sur le PIB du Liban, allant jusqu'à une réduction du taux de croissance de 2.9 points de pourcentage par an. En effet, l'afflux massif de réfugiés va augmenter considérablement la demande pour les services publics, entraînant ainsi une baisse dans l'accès et la qualité des prestations des services publics. Par ailleurs, la crise syrienne risque d'empirer la situation déjà difficile du marché de travail, confronté à un important taux de chômage et à une forte prévalence des emplois de mauvaise qualité et à faible productivité.

Des formes alternatives d'intégration – aide au développement, mobilité des étudiants et commerce informel

Les pays du CCG ont fourni d'importants montants d'aide (7,1 milliards de dollars, soit 40% du total des décaissements officiels entre le début de l'année 2011 et septembre 2012) à l'Égypte, à la Jordanie, au Maroc, à la Tunisie et au Yémen afin de soutenir leurs transitions politiques. Une partie de cette aide, en particulier pour la Tunisie, la Syrie et le Yémen, était de nature humanitaire. Il est intéressant de noter que les données montrent que l'aide des pays du CCG, et en particulier des Emirats arabes unis, aux pays en transition de la région MENA a été assez faible avant le Printemps Arabe (Rouis, 2013) et cette aide a été récemment étendue aux pays susmentionnés (engagements proches de 40 milliards de dollars à partir de juillet 2013). L'Égypte a bénéficié de 55% de ce montant, dont plus de la moitié est arrivée en juillet 2013, après le retrait de Morsi de ses fonctions.

L'enseignement supérieur transfrontalier (au sein de la sous-région) peut également favoriser la mobilité régionale. D'une part, il peut fournir les compétences nécessaires dans un contexte où les systèmes éducatifs ne produisent pas suffisamment de diplômés ayant les compétences recherchées (Banque mondiale, 2011). D'autre part, il peut offrir une solution au chômage des jeunes dans la région.

Enfin, une autre forme d'intégration est le commerce informel transfrontalier, qui s'est développé de façon spectaculaire dans la période récente. Cependant, il ya très peu de données qui pourraient permettre d'évaluer précisément son ampleur. Selon El Bahri (2011), pour l'Union du Maghreb Arabe, le marché illégal des produits vétérinaires (i.e. passant par des circuits souterrains aux frontières) est estimé à 15% du chiffre d'affaires du secteur des produits vétérinaires. CEA (2013) rapporte que l'Égypte perd 4 milliards de livres égyptiennes (environ

662 millions de dollars de recettes fiscales) chaque année à cause du commerce illicite des cigarettes avec les pays voisins du Maghreb. Par ailleurs, le commerce informel entre le Maroc et l'Algérie a été estimé à 2 milliards de dollars (Global Arab Network, 2011).

Les gains économique d'une réduction des barrières à la mobilité – le cas de la Jordanie et de la Tunisie

Développer la mobilité des travailleurs sous la forme du Mode 4 de l'AGCS peut être souhaitable à la fois pour les pays d'origine et les pays de destination (Hoekman et Ozden, 2010). Ce type de mobilité a de moindres coûts politiques et socio-culturels dans les pays d'accueil par rapport à la migration temporaire traditionnelle et pourrait réduire la fuite des cerveaux tout en offrant de nouvelles opportunités aux travailleurs qualifiés arabes. Toutefois, le commerce des services est souvent limité par la nationalité ou les exigences de qualification et Borchert et al. (2012) montrent que la mobilité de type Mode 4 est la plus fortement règlementée, avec les pays du Golfe ayant les politiques commerciales les plus restrictives en matière de services.

David et Marouani (2013) illustrent les avantages économiques de la réduction des barrières à la mobilité à partir du cas de la Jordanie et de la Tunisie dans un cadre d'équilibre général. Le modèle met en évidence les interactions entre la mobilité du travail et le marché du travail dans les deux pays. Un premier canal à travers lequel la mobilité du travail interagit avec le marché du travail local passe par la variation de la demande de main d'œuvre étrangère dans le pays de destination. Par exemple, la crise mondiale a réduit significativement la demande de travailleurs étrangers, réduisant ainsi les possibilités de migration. L'évolution des salaires dans les pays d'accueil influence également la décision de migrer, déterminant ainsi le nombre d'émigrants et la durée de migration (Stark et al., 1997). Les transferts de fonds peuvent également avoir un impact sur le marché du travail des pays d'origine. Ainsi, faisant l'hypothèse que les individus ont un comportement altruiste, Rapoport et Docquier (2006) montrent que le taux de transferts de fonds augmente avec le revenu du migrant et diminue avec le revenu de son ménage d'origine. Ceci implique qu'une variation asymétrique des conditions économiques aura une incidence sur la participation sur le marché du travail des ménages ayant des migrants car leur taux d'activité dépend du revenu global, lequel dépend en partie des envois de fonds.

Enfin, comme le souligne Yang (2008), un impact similaire peut être observé suite à l'évolution différenciée du taux de change et du taux d'inflation entre le pays d'origine et le pays de destination. Ainsi, une baisse relative des salaires étrangers peut avoir un impact sur le chômage dans les pays d'origine par le biais d'une diminution de la demande de travail et d'une hausse de l'offre de travail.

Ainsi, le modèle développé par David et Marouani (2013) analyse les interactions entre la mobilité et le marché du travail et se focalise sur l'impact d'une augmentation des flux d'émigration et d'une hausse des exportations des services Mode 4 qui impliquent un mouvement temporaire des personnes.

La Jordanie et la Tunisie sont tous les deux des pays avec une main d'œuvre abondante et une forte émigration. Ils ont suivi à peu près la même voie de la libéralisation économique dans les deux dernières décennies et connaissent aujourd'hui des taux de chômage élevés malgré des trajectoires de croissance relativement élevée et soutenue. La Tunisie est caractérisée par un stock très important de migrants, alors que la Jordanie se caractérise plutôt par des flux de migrants plus élevés et une part plus significative des transferts de fonds dans le PIB.

Si l'on regarde les exportations sectorielles, les rémunérations des salariés à l'étranger et les envois des fonds en proportion des exportations totales des services, on observe que, pour la Jordanie, les exportations des services aux entreprises représentent 12,8% du total tandis que ceux de la Tunisie ne représentent que 5,3%. Cela signifie que les exportations mode 4 seront potentiellement plus élevées en Jordanie qu'en Tunisie. La part relativement significative de la rémunération des salariés à l'étranger dans le cas jordanien indique que le travail est exporté par d'autres canaux tandis que le niveau élevé des transferts de fonds (70,5 % des exportations totales des services) témoigne de l'importance de la mobilité des travailleurs.

Les auteurs simulent tout d'abord une augmentation annuelle de 20% des exportations potentiellement intensifs en transaction de type Mode 4³. La balance des paiements peut donner une idée de la valeur des exportations des services, mais

³ Les secteurs que nous avons considérés comme étant potentiellement intensifs en Mode 4 sont : le secteur des technologies de l'information et des communications, le secteur bancaire et de l'assurance, le secteur des autres services financiers et le secteur des services aux entreprises.

elle ne fait pas de distinction entre les exportations de type Mode 1, Mode 2 et Mode 4. Isoler la valeur des services Mode 4 dans les exportations totales peut s'avérer difficile, mais, comme Cattaneo et Walkenhorst (2010) le soulignent, la mobilité de type Mode 4 est un élément important dans les secteurs des services tels que la comptabilité, la construction, l'ingénierie, le secteur des technologies de l'information ou les services juridiques.

Un deuxième scénario analysé est celui d'une augmentation des flux d'émigration dont l'origine serait une augmentation de 30% par an sur la période 2011-2015 du salaire étranger espéré.

Jordanie

La simulation d'une libéralisation des services potentiellement intensifs en Mode 4 en Jordanie montre un impact positif, mais faible, sur la croissance du PIB (0,15 % en moyenne sur la période 2013-2015). Par ailleurs, elle entraîne une légère augmentation de la demande de main d'œuvre et du taux de participation sur le marché du travail, ainsi qu'une baisse de l'émigration. Quant au taux de chômage, il diminue de 0,25 point de pourcentage par an en moyenne. Les résultats montrent une hausse de l'offre de travail, en réaction à la baisse des envois de fonds. Cette baisse des transferts des migrants est due en partie à la baisse de l'émigration et à l'appréciation du taux de change induite par l'augmentation des exportations, mais également à l'augmentation des revenus des ménages. En effet, étant donné l'hypothèse du modèle sur le comportement altruiste des migrants, leurs transferts diminuent lorsque le niveau de vie de leurs ménages d'origine s'améliore.

Les résultats montrent également que les effets positifs du choc ne sont pas repartis de manière homogène entre les qualifications. Ainsi, les bénéficiaires, tant en termes de baisse du chômage que de hausse des salaires, augmentent avec le niveau de qualification. Les principaux bénéficiaires des éventuels accords Mode 4 seraient les travailleurs hautement qualifiés plus âgés (ayant plus de 30 ans), car ils sont surreprésentés dans les secteurs des services potentiellement intensifs en exportations de type Mode 4. L'impact différencié du choc par qualification se reflète également dans la structure de l'émigration, avec la plus forte baisse des flux migratoires pour les travailleurs hautement qualifiés.

La deuxième simulation montre, comme on pouvait s'y attendre, que la hausse des salaires

étrangers entraîne une augmentation de l'émigration et des transferts. Cette hausse des envois de fonds des migrants à son tour un impact négatif sur le taux de participation sur le marché du travail local. L'augmentation de l'émigration et la diminution du taux de participation induisent une baisse du taux de chômage et des salaires locaux plus élevés. Ces augmentations de salaires ont un impact négatif sur la demande de main d'œuvre. Etant donné qu'en Jordanie les envois de fonds des migrants représentent une part importante du PIB, leur hausse entraîne une augmentation significative des investissements, ce qui conduit à un taux de croissance économique plus important.

Dans ce scénario, les principaux bénéficiaires en termes de réduction du chômage seraient les travailleurs non-qualifiés et moyennement qualifiés, dont le taux d'activité diminue significativement en raison de la part plus importante que représentent les transferts de fonds dans leur revenu total. La conséquence est une incitation plus grande à émigrer pour les travailleurs hautement qualifiés que pour les autres catégories de travailleurs.

Tunisie

L'éventuelle libéralisation du commerce des services Mode 4 en Tunisie aurait au niveau macroéconomique un impact positif limité sur le taux de croissance du PIB, malgré un effet positif sur l'investissement et sur la demande de travail. L'émigration diminuerait en raison de l'impact positif du choc sur l'emploi et les salaires, illustrant l'hypothèse de substitution entre les exportations Mode 4 et la migration. L'appréciation du taux de change, induite par l'augmentation des exportations, et la baisse des flux migratoires ont un impact négatif sur le niveau des transferts de fonds, qui diminuent de 4,5% en moyenne par an. La baisse des envois des fonds et la hausse de l'investissement, donc des revenus du capital, ont deux effets contraires sur le taux d'activité et les résultats montrent que c'est l'effet du capital qui l'emporte. Le taux de participation diminue légèrement.

Une augmentation des exportations Mode 4 a un effet positif sur le chômage, qui diminue de 0,8 point de pourcentage en moyenne par an. La baisse est plus importante pour les travailleurs hautement qualifiés, car les secteurs des services Mode 4 sont intensifs en main d'œuvre qualifiée. De plus, l'augmentation de l'investissement a un effet positif sur la demande de main d'œuvre hautement éduquée en raison de la forte com-

plémentarité entre l'accumulation de capital et la demande de qualifications. Par ailleurs, l'émigration par catégorie de qualification suit la même évolution que le chômage, avec la migration qualifiée diminuant plus que les autres catégories, réduisant ainsi le phénomène de fuite des cerveaux.

Les résultats montrent également que les travailleurs moins jeunes (de plus de 30 ans) bénéficient plus de ce choc que les travailleurs plus jeunes. Cela signifie que la libéralisation des échanges Mode 4 augmenterait l'écart entre les jeunes et non-jeunes, tant du point de vue du chômage que des salaires.

Dans la deuxième simulation, on observe que le principal impact des salaires étrangers plus élevés est une forte augmentation de l'émigration et des envois de fonds. Cela a un impact négatif sur le taux de participation. L'émigration plus élevée et la moindre participation sur le marché du travail entraînent une baisse du taux de chômage et des salaires locaux plus élevés (par le biais de la courbe de salaire). Ceci a un impact négatif sur la demande de main d'œuvre.

Les résultats montrent une baisse des taux de chômage par qualification, en particulier pour les travailleurs non-qualifiés et moyennement qualifiés. Deux facteurs peuvent expliquer ces évolutions différenciées: les taux de chômage initiaux (qui, en étant plus faibles pour les non-qualifiés, réagissent plus) et la variation des taux d'activité (plus importante pour les travailleurs moyennement qualifiés). Le taux de participation des moyennement qualifiés diminue plus que pour les autres catégories car les ménages intensifs en main d'œuvre moyennement qualifiée reçoivent, en proportion, plus de la moitié des transferts de fonds, tandis que les ménages hautement qualifiés reçoivent une très faible proportion.

Bien que le choc sur les salaires des migrants soit symétrique entre les niveaux de qualification, l'émigration des travailleurs hautement qualifiés augmente relativement plus car leurs salaires locaux augmentent moins que ceux des autres catégories du fait de la faible variation de leur taux d'activité.

Enfin, les travailleurs jeunes bénéficient plus du choc, tant en termes de salaire que de chômage, car leur taux de participation diminue relativement plus que celui des travailleurs moins jeunes.

Conclusion

L'intégration régionale peut aider les pays arabes à résoudre leurs problèmes structurels comme le chômage des jeunes ou la forte dépendance au pétrole. Cependant, des contraintes d'ordre politique nuisent à la mise en place d'un processus d'intégration régionale en profondeur, et l'instabilité actuelle ne fait que compliquer les choses. Une des solutions pourrait être de commencer par une plus grande intégration du marché des services et une mobilité accrue du travail. Parmi les mesures à mettre en place, la délivrance de visas de long-terme à destination des hommes d'affaires, des chercheurs et des étudiants pourrait être un bon point de départ. La deuxième idée pourrait être de lancer sérieusement le chantier de la reconnaissance des diplômes.

Une intégration régionale parallèle passe par les réfugiés et le commerce informel transfrontalier. Pour les premiers, tous les pays arabes devraient s'impliquer dans l'atténuation des problèmes auxquels sont confrontés les réfugiés et les pays qui les accueillent. Le problème du commerce informel peut quant à lui être résolu par le biais d'une réduction des barrières commerciales entre les pays arabes et d'une réduction des distorsions internes (les subventions du pétrole par exemple) qui font de ce type de commerce une activité très lucrative.

Des programmes spéciaux pour la jeunesse tels que la possibilité d'obtenir une bourse pour étudier dans un autre pays arabe peuvent faciliter l'intégration à long terme. La création de centres d'excellence dans des domaines différents dans chaque pays pourrait contribuer à attirer les meilleurs étudiants et chercheurs étrangers et ainsi réaliser d'importantes économies d'échelle.

Le rôle de la société civile dans cette période très sensible est crucial pour convaincre les dirigeants politiques de la nécessité de donner aux jeunes de meilleures perspectives d'avenir. Le nouveau projet d'intégration arabe doit être fondé sur des bases plus solides que celles définies dans les années 1950. Sa définition doit être réaliste, tout en tenant compte de problèmes de sécurité, d'économie politique et des contraintes sociales dans les différents pays.

Anda David
Mohamed Ali Marouani
Contact : david@dial.prd.fr
marouani@univ-paris1.fr

Références

- Banque mondiale (2011)**, “Internationalization of higher education in MENA: policy issues associated with skills formation and mobility”, Washington, DC: World Bank.
- Banque mondiale (2013a)**, “Middle East and North Africa Economic Developments and Prospects: investing in turbulent times”, Report 81757.
- Banque mondiale (2013b)**, “Lebanon – Economic and social impact assessment of the Syrian conflict”, Report 81098.
- Borchert I., Gootiiz B. et Mattoo A.(2012)**, “Policy barriers to international trade in services: evidence from a new database.” Policy Research Working Paper Series 6109, World Bank.
- CEA (2013)**, “Report on the Magnitude of and Tools for the Measuring Informal Cross Border Trade in Africa’s Regional Economic Communities”, Eighth Session of the Committee on Trade, Regional Cooperation and Integration.
- Chauffour J-P.(2011)**, “Trade Integration as a Way forward for the Arab world: A regional Agenda”, Policy Research Working Paper 5581, World Bank.
- David A. et Marouani M.-A. (2013)**, “The Impact of Labor Mobility on Unemployment: A Comparison between Jordan and Tunisia”, ERF Working Papers Series, N° 824.
- El Bahri L.(2011)**, “Regional Experiences on The Veterinary Medicinal Products Regulations in North Africa and The Middle East”, Paper presented at the Advanced Training for OIE Focal Points on Veterinary Products, countries of North Africa and Middle East (2ND CYCLE), Casablanca, Morocco, 6-8 December.
- ESCWA(2014)**, “Arab Integration, A 21st Century Development Imperative”, United Nation Publication, United Nation Economic and Social Commission for Western Asia, Beirut.
- Fargues P. et Fandrich C.(2012)**, “Migration after the Arab Spring”, Migration Policy Centre Research Report.
- Global Arab Network (2011)**. “Despite Disagreements – Algeria, Morocco Expanding Relationship”
<http://www.english.globalarabnetwork.com/2011022810020/Economics/despite-disagreements-algeria-morocco-expanding-relationship.html>
- Grogger J. et Hanson G. H.(2011)**, “Income Maximization and the selection and sorting of international migrants”, *Journal of Development Economics*, 95(1), pp. 45–57.
- Hoekman B. et Özden Ç. (2010)**, “The Euro-Mediterranean Partnership: Trade in Services as an Alternative to Migration?” *Journal of Common Market Studies* 48(4), pp. 835–857.
- Hoekman B. et Sekkat K. (2009)**, “Deeper Integration of Goods, Services, Capital and Labor Markets: A Broad Research Agenda for the MENA Region,” Policy Research Report, ERF.
- Rapport H. et Docquier F.(2006)**,*The Economics of Migrants’ Remittances, Handbook on the Economics of Giving, Reciprocity and Altruism*, Vol. 1, Elsevier.
- Rouis M.(2013)**, “Arab Donors’ Financial Assistance Continues to Expand Following the Arab Spring” Middle East and North Africa, Office of the Chief Economist, World Bank.
- Stark O., Helmenstein C. et Yegorov Y.(1997)**, “Migrants’ Savings, Purchasing Power Parity, and the Optimal Duration of Migration,” *Economics*, Series 44, Institute for Advanced Studies June.
- Stephenson S. et Hufbauer G. (2010)**, *International Trade in Services: New Trends and Opportunities for Developing Countries*, chap. Increasing Labor Mobility: Options for Developing Countries. World Bank Publications, pp. 29–66.
- Yang D. (2008)**, “International Migration, Remittances and Household Investment: Evidence from Philippine Migrants’ Exchange Rate Shocks,” *Economic Journal*, 118(528), pp. 591-630.

Liste des documents de travail 2014
Ces documents peuvent être téléchargés sur le site de DIAL
www.dial.ird.fr

DT 2014-01	Political Economy of growth and poverty in Burkina Faso: Power, Institutions and Rents Estelle Koussoubé, Augustin Loada, Gustave Nebié, Marc Raffinot
DT 2014-02	To Have and Have Not”: Migration, Remittances, Poverty and Inequality in Algeria David Margolis, Luis Miotti, El Mouhoub Mouhoud, Joël Oudinet
DT 2014-03	Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? François Roubaud, Constance Torelli, Claire Zanuso
DT 2014-04	Adjustment of the Vietnamese Labour Market in Time of Economic fluctuations and Structural Changes Xavier Oudin, Laure Pasquier-Doumer, Thai Pham-Minh, François Roubaud, Dat Vu-Hoang
DT 2014-05	Skill Mismatch and Migration in Egypt and Tunisia Anda David, Christophe J. Nordman
DT 2014-06	Inequality of Opportunity in Health in Indonesia Florence Jusot, Sabine Mage, Marta Menendez
DT 2014-07	Do informal businesses gain from registration? Benefits of Household Businesses formalization in Vietnam Axel Demenet, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud
DT 2014-08	L'étalon-or des évaluations randomisées : du discours de la méthode à l'économie politique Florent Bédécarrats, Isabelle Guérin, François Roubaud
DT 2014-09	Trade Performance of Free Trade Zones Jean-Marc Siroën, Ayçil Yücer
DT 2014-10	What Drives Land Sales and Rentals in Rural Africa: Evidence from Western Burkina Faso Estelle Koussoubé
DT 2014-11	Conditional Cash Transfers and Entrepreneurship: Evidence from Colombia Cindy Cardenas, Elodie Djemai
DT 2014-12	Elites, pouvoir et régulation à Madagascar : une relecture de l'histoire Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Jean-Michel Wachsberger
DT 2014-13	Employment Growth, Productivity and Jobs reallocations in Tunisia: A Microdata Analysis Mohamed Ali Marouani, Rim Mouelhi
DT 2014-14	Segmentation and informality in Vietnam: A Survey of Literature. Country case study on labour segmentation Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud
DT 2014-15	Benefit in the wake of disaster: Long-run effects of earthquakes on welfare in rural Indonesia Jérémy Gignoux, Marta Menendez
DT 2014-16	Female genital mutilation and migration in Mali. Do migrants transfer social norms? Idrissa Diabate, Sandrine Mesplé-Somps
DT 2014-17	Are Migrants Agents of Democratic Diffusion? Suggestive Evidence from Mali Lisa Chauvet, Flore Gubert, Sandrine Mesplé-Somps
DT 2014-18	Cities of Commerce: how can we test the hypothesis? Guillaume Daudin
DT 2014-19	Borders that Divide: Education and Religion in Ghana and Togo since Colonial Times Denis Cogneau, Alexander Moradi
DT 2014-20	Institutions historiques et développement économique en Afrique. Une revue sélective et critique de travaux récents Denis Cogneau, Yannick Dupraz
DT 2014-21	Jalons pour une économie politique de la trajectoire malgache : une perspective de long terme Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Jean-Michel Wachsberger
DT 2014-23	Le marché du travail en République Démocratique du Congo en 2012 : principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 Grégoire Kankwanda, Timothée Makabu Ma Nkenda, Björn Nilsson, François Roubaud, Constance Torelli, Jean-Michel Wachsberger
DT 2014-24	The Labor Market Effects of Skill-biased Technological Change in Malaysia Mohamed Ali Marouani, Björn Nilsson
DT 2014-25	Deep integration: free trade agreements heterogeneity and its impact on bilateral trade Jaime Rafael Ahear, Jean-Marc Siroën

Appel à communications

Barrières au développement

Colloque International d'économie du développement organisé par DIAL
Université Paris-Dauphine et Institut de Recherche pour le Développement

Paris, 2 et 3 juillet 2015

L'Université Paris-Dauphine (UPD) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) organisent conjointement leur troisième colloque international en économie du développement. Ce colloque qui se tiendra à Paris fournira un espace de discussion des innovations théoriques et empiriques en économie du développement avec un focus particulier sur l'analyse des facteurs qui permettent de dépasser les contraintes au développement. Les chercheurs intéressés sont invités à envoyer des articles axés sur les pays en développement et relatifs aux thèmes suggérés suivants :

- Défaillances des marchés et de l'Etat
- Frontières, mobilité géographique, transport
- Mobilités sociales
- Inégalités pauvreté
- Confiance et cohésion sociale

Conférenciers invités :

Marc Raffinot, UMR DIAL, LEDa, Université Paris-Dauphine

Vijayendra Rao, Economiste en chef, département de la recherche, Banque mondiale

Philip Verwimp, ECARES, Université Libre de Bruxelles

Les articles soumis peuvent être en version préliminaire. Les résumés seuls ne seront pas acceptés.

Merci de soumettre les contributions en format PDF avec mots-clés et résumé (150 mots) au plus tard le **15 février 2015**, sur [le site web](#) de la conférence.

Le comité scientifique évaluera toutes les propositions et sera particulièrement attentif à l'originalité, la rigueur analytique et la pertinence en matière de politique économique. Le résultat du processus de sélection sera annoncé **le 4 avril 2015** au plus tard.

Comité scientifique :

Olivier Bargain (GREQAM-AMSE), Tanguy Bernard (IFPRI, LARE-efi, University of Bordeaux), Basudeb Chaudhuri (CNRS, India), Fatou Cissé (CRES, Sénégal), Denis Cogneau (IRD, PSE), Guillaume Daudin (UPD), Vianey Dequiedt (CERDI), Benjamin Elsner (IZA), Anne Epaulard (UPD), Tomoki Fujii (Singapore management University), Javier Herrera (IRD) Pramila Krishnan (University of Cambridge), Ivan Ledezma (Université de Dijon), Karen Macours (INRA, PSE), Alice Mesnard (University City of London), Araceli Ortega (ITESP-EGAP, Mexique), Patrizio Piraino (University of Cape Town), Agnès Quisumbing (IFPRI), Bekele Shiferaw (PEP), Martin Valdivia (GRADE, Peru)

Comité d'organisation :

Fatma Bouattour (UPD), Virginie Comblon (UPD), Philippe DeVreyer (UPD), Marin Ferry (UPD), Flore Gubert (IRD), Emmanuelle Lavallée (UPD), Catherine Laffineur (UPD), Sandrine Mesplé-Somps (IRD), Camille Saint-Macary (IRD), Marine de Talancé (UPD)



LEDa-DIAL in collaboration with Harvard University and Panthéon-Sorbonne University PSE
With the support of Chair Dauphine-Ensaie-Groupama

CALL FOR PAPERS

13th International Workshop on Pensions, Insurance and Savings, University Paris Dauphine

Paris, May 28th29th, 2015.

We are pleased to announce a new call for papers for the “13th international workshop on pensions, insurance and savings”; the aim of the workshop is to provide researchers a friendly environment to present and discuss their latest research. We invite contributions on all aspects of the social sciences related to financial markets, demographic risks and governance in developed and developing countries. Topics of interest include, but are not limited to:

1. Rules/criteria for pension fund investment and savings, capital markets and economic growth in developing countries.
2. Pension funds investment in developing countries.
3. Pension plan design, risk sharing and distribution among generations, macroeconomic aspects of ageing and retirement in developed and developing countries
4. The need for annuities and other pay-out mechanisms and how it best can be met
5. Pension plan design in light of labor market evolution, especially as it concerns new traditional and emerging informal sectors.
6. Insurance: formal and informal
7. The opportunities and challenges of infrastructure as an object of pension fund investment
8. Institutions and rules for pension fund investment governance

Deadlines:

Researchers interested in presenting a paper are requested to submit a complete version to:

international.pension.workshop@gmail.com with “Submission” in the subject line by **March 30, 2015** and researchers interested in discussing a paper are strongly encouraged to inform by end of March at the latest. Participants are encouraged to stay for the full two days of the workshop.

Expenses:

Participation in the workshop is free. Authors of selected papers without travel funding may apply for subsidies, subject to the availability of funds, although it is expected participants cover their own travel and accommodation costs.

For further questions, or information about the workshop please feel free to write to us at international.pension.workshop@gmail.com

Organizers:

Najat El Mekkaoui, University Paris Dauphine, najat.el-mekkaoui@dauphine.fr

Larry Beferman, lwb@law.harvard.edu

Philippe Bernard, philippe.bernard@dauphine.fr

Hippolyte d'Albis, PSE University Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Hippolyte.d-albis@univ-paris1.fr

Organizing committee :

Yeganeh Forouheshfar, University Paris Dauphine, yeganeh.forouheshfar@dauphine.fr

Marine De Talancé, University Paris Dauphine, marine.talance@gmail.com

Laurent Brembilla, University Paris Dauphine, laurent.brembilla@dauphine.fr

Que sont-ils devenus ? Quatre jeunes docteurs 2013 nous répondent.

Sayfeddine Bejaoui : "Après avoir soutenu ma thèse de doctorat, j'ai eu la possibilité d'accroître mon expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation au sein de la Banque mondiale. Dans ce cadre, je devais mesurer les impacts de certaines interventions en matière de promotion de l'éducation dans des pays en développement. Actuellement, je suis en train de finaliser la rédaction de mes articles de recherche pour pouvoir postuler au concours de recrutement des maîtres de conférences en Tunisie dont la prochaine session est en avril 2015."

Nathalie Guilbert : "Je travaille depuis 5 mois en tant qu'économiste au sein du Gender Innovation Lab (GIL) de la Banque mondiale (<http://www.worldbank.org/en/programs/africa-gender-innovation-lab>). J'y mène des évaluations d'impact de programmes visant à améliorer les conditions socio-économiques des femmes en Afrique, depuis le design des projets en eux-mêmes jusqu'à la recherche et l'analyse de leurs effets. Je suis notamment impliquée dans l'évaluation de projets cherchant à réduire les violences sexuelles contre les femmes dans la région des Grands Lacs, favoriser par la formation l'insertion des femmes dans des secteurs à forte valeur ajoutée au Nigeria, et fournir des services de protection sociale en réponse aux chocs climatiques au Sahel."

Mélanie Kuhn : "Je suis chargée d'études économiques à FranceAgriMer (<http://www.franceagrimer.fr/>), un établissement sous tutelle de l'Etat qui travaille sur des questions relatives à l'agriculture et à la pêche en lien avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Je travaille dans l'Unité Grandes Cultures au sein de la Direction Marchés, Etudes et Prospective. Je suis la récolte de céréales françaises, j'écris des notes de conjoncture, je collecte, traite et analyse des données, j'établis des bilans mensuels retraçant les ressources (production, importations, etc.) et les utilisations (alimentation du bétail, utilisations humaines et industrielles, exportations, etc.) des céréales. Parallèlement, je continue à enseigner la macroéconomie à l'Université Paris Dauphine."

Jean-Noël Senne : "Après avoir été accueilli 12 mois en post-doctorat au sein de l'UMR DIAL, sur financement du projet NOPOOR, j'occupe depuis le 1er septembre 2014 un poste de Maître de Conférences en Sciences Economiques à l'Université Paris-Sud, au sein du laboratoire Réseaux, Innovation, Territoires et Mondialisation (RITM). J'y enseigne la macroéconomie et l'économétrie et je poursuis, en tant que chercheur associé à DIAL, mes travaux de recherche sur les liens entre migration, transferts et développement en Afrique de l'Ouest." [Pour plus d'infos : <https://sites.google.com/site/jeannoelsenne/>]

Appel permanent à proposition d'articles pour la revue STATECO

STATECO est une revue méthodologique et analytique à destination des statisticiens et des économistes travaillant sur les enjeux socio-économiques et démographiques des pays en développement et en transition. La revue est co-éditée par l'INSEE, AFRISTAT et DIAL.



La revue publie à la fois des articles qui apportent une contribution innovante à une question méthodologique de technique d'enquête, ou de suivi macro-économique et des contributions présentant des résultats empiriques originaux.

Les propositions d'articles sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : stateco@dial.prd.fr. Les manuscrits ne doivent pas excéder 60 000 signes (caractères et espaces compris). Ils doivent inclure un résumé (1 000 signes maximum) et une bibliographie. Les propositions sont soumises à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par les rédacteurs en chef de la revue.

La revue bénéficie d'une large audience, les articles sont disponibles en ligne et accessibles gratuitement sur le site Epsilon de l'INSEE, et le site de DIAL.